

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Conseil Communautaire  
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
DE L'ORNE

Séance du 31 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un mars à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 25 mars 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	45
VOTANTS	51

CONVOCAATION

Datée	Du 25/03/22
Affichée	du 25/03/22

OBJET

Décision Modificative n° 1  
Budget Général  
Bilan d'opération du  
Complexe Culturel

Monsieur Didier COUSIN a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Didier PITO, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Pierre GOUEDARD, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Nadège TROUILLET, Pascal GUEUGNON, Charlène RENARD, Didier COUSIN, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTÉ, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

Pouvoirs : Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Philippe VAN-HOORNE a donné pouvoir à Pascal GUEUGNON  
Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPIER  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Didier COUSIN  
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

Représentés : Sylvie MOLERO représentée par Christophe CHEBASSIER  
Philippe CROTEAU représenté par Pierre GOUEDARD  
Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTÉ

Absent excusé : Dominique NETZER

Absents : Pascal SUARD  
Fleur GOSSELIN  
Marie-José MARTIN

Acte rendu exécutoire après  
publication le 07 avril 2022

Le Président,  
Jean SELLIER



Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances expose aux membres du Conseil que suite à l'approbation du nouveau bilan d'opération du Complexe Culturel, faisant apparaître une augmentation du besoin de financement, il est nécessaire de voter une décision modificative afin de :

- Augmenter les crédits affectés à l'opération à hauteur de 660 000 €
- Inscrire un financement par emprunt bancaire à hauteur de 660 000 €

Les écritures proposées sont les suivantes :

Budget général DM 1			Bilan d'opération complexe culturel	
INVESTISSEMENT	Chapitre	Article	Intitulé / objet	Proposition
Dépenses	23	238	Avances sur immobilisations corporelles	660 000 €
			<b>Total Dépenses d'investissement</b>	<b>660 000 €</b>
Recettes	16	1641	Emprunt	660 000 €
			<b>Total Recettes d'investissement</b>	<b>660 000 €</b>
			<b>Equilibre de la section</b>	<b>0 €</b>

Acte rendu exécutoire après  
publication le 07 avril 2022

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,
- Vu la délibération n° 2022-02-03-036 du Conseil Communautaire en date du 03 février 2022 portant approbation du budget primitif 2022,

Le Président,  
Jean SELLIER

Le Conseil, après en avoir délibéré:

- **VOTE** la décision modificative n° 1 du budget général comme présentée ci-dessus.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme.

